



Réunion du Conseil municipal

(Article L 2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil municipal se réunira en Mairie,
le 12 décembre 2018 à 18h00, en séance publique.

Affiché le 6 décembre 2018

ORDRE DU JOUR - SESSION ORDINAIRE

0/ Approbation du procès-verbal de la séance du 30 octobre 2018

1/ Acquisition d'une partie des parcelles cadastrées en BT 19 et BT 208 appartenant à M. TEYSSANDIER et Mme BERNEDE (*délibération annule et remplace la n° 2018-10-12*) (*annexe 1*)

2/ Lancement d'une consultation dans le cadre de la maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la zone Aquitania

3/ Prorogation du contrat prévoyance du personnel communal auprès de la MNT (*annexe 2*)

4/ Contrat d'assurance "incapacité de travail"

5/ Non application du principe de rattachement des mandats et des titres

6/ Questions diverses

- subventions aux associations


Didier TEYSSANDIER